

**SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE
« AQUITAINE HORIZON 2020 »**

**COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE TERRITORIALE
« DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI »
DU 12 OCTOBRE 2005 A AGEN**

Ce compte-rendu s'efforce de restituer de manière synthétique les principaux éléments ressortant des débats tenus lors de cette conférence. Nous avons souhaité en conserver le caractère vivant et oral.

En aucun cas, les comptes-rendus des conférences ne valent comme position ou engagement du Conseil Régional d'Aquitaine au regard de la future charte.

I - ACCUEIL ET INTRODUCTION DES TRAVAUX

L'accueil au nom de la ville d'Agen a été effectué par Monsieur Michel CAMINADE, Adjoint au Maire d'Agen, représentant le Maire d'Agen. Celui-ci a indiqué son intérêt pour la démarche en cours en rappelant les orientations du SRADT et son intention de participer à l'ensemble de la conférence.

Monsieur François DELUGA, Vice-Président de la Région en charge du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, a présenté le sens de la démarche engagé par la Région.

Le SRADDT « Aquitaine Horizon 2020 » est un exercice engagé en 2003, suspendu pendant la période électorale qui reprend après installation de l'exécutif sortant. Les précédents travaux ont permis de consulter les Aquitains sur leurs perceptions de leur territoire, leurs attentes vis-à-vis de la Région. Aujourd'hui, la Région a mis en place un dispositif de concertation autour de propositions pour l'avenir de l'Aquitaine. Celles-ci ont été préparées par le Cabinet Les Développeurs Associés (LDA), en tenant compte des travaux de 2003 ainsi que des différentes études produites sur l'Aquitaine.

L'exercice prospectif est rarement aisé. Nous savons travailler à partir des points forts et points faibles, nous avons l'habitude de faire des programmations à court, moyen terme, mais nous sommes moins à l'aise avec la prospective qui nous conduit à imaginer le futur à moyen et long terme, et par là, à faire entrer le futur dans le présent. A titre d'exemple, qui aurait pu, il y a de cela 15 ans, imaginer la place que les nouvelles technologies de la communication et de l'information allaient prendre dans notre société et l'ensemble des conséquences induites sur notre quotidien. C'est bien de cela dont il s'agit aujourd'hui en 2005. Quelles sont parmi les évolutions en cours, celles qui dessineront l'avenir de notre société et de notre territoire, que nous aurons à accompagner ou à corriger ? Nous ne sommes pas dans un travail qui consiste à faire la simple compilation des projets locaux (pays, agglomérations, départements...). Ils sont bien sûr à prendre en compte, mais pour être recontextualisés dans un dessein pour l'Aquitaine à 2020.

Le Conseil Régional a souhaité aller au-delà de ce que le législateur lui demandait pour conduire la concertation sur l'élaboration du SRADDT. Il a tenu à en faire un exercice de démocratie de proximité à travers différentes modalités de travail. Les 5 conférences territoriales sont l'occasion d'un débat avec les élus des collectivités locales et des pays que nous avons organisées à l'échelle de chaque département. Elles concernent délibérément un nombre de

participants restreints, ce qui permettra le maximum d'échanges, sur la vision globale et les enjeux de l'Aquitaine à 2020. Une 6^{ème} conférence aura lieu à Bordeaux, elle sera l'occasion de rendre compte des travaux des 5 premières conférences. Les 12 conférences régionales ouvertes à l'ensemble des forces vives concernées par les thématiques, permettront d'aborder, pour chacune d'elle, un thème précis : le rural, le foncier, la formation, les transports, etc ... Des États Généraux sont prévus au printemps. Ouverts à l'ensemble des forces vives aquitaines, élus, socioprofessionnels, techniciens, ils seront l'occasion d'une série d'échanges approfondis sur le projet de l'Aquitaine à 2020.

Le SRADDT n'est pas le projet du seul Conseil Régional mais bien celui de la région Aquitaine. Nous aborderons en effet une diversité de sujets qui aujourd'hui ne sont pas dans les compétences d'un Conseil Régional : santé, social, urbanisme. Cet exercice permettra de dégager quelques grands repères structurants pour la région, qu'il s'agira de traduire pour chacun des acteurs publics dans leurs documents de programmation. Pour notre part, nous préparons le prochain Contrat de Plan Etat-Région en intégrant les enseignements et orientations du SRADDT.

Un site ouvert « 2020.aquitaine.fr » permettra à chacun de consulter l'information disponible (planning, études, comptes-rendus, ...) et d'adresser ses productions et ses attentes.

Le calendrier retenu est dense. La concertation est ouverte d'octobre 2005 à janvier 2006 (mois de concertation avec les organisations consulaires). Le premier trimestre 2006 sera consacré à la finalisation du diagnostic prospectif et à l'élaboration de la charte. Le deuxième semestre 2006 et la période d'été permettront d'engager la consultation « officielle » prévue par le législateur pour approbation du SRADDT en septembre 2006.

Le travail à conduire dans ces conférences est animé par les consultants. En tant que Vice-Président en charge de la démarche, M. François DELUGA quitte donc cette tribune pour rejoindre les bancs de la concertation, laissant le soin à Jacques de BUSSY et Romuald LECLERC, de conduire les débats.

En complément des propos d'ordre généraux sur le SRADDT, son déroulement, ses objectifs, Monsieur Jean GUERARD, Vice-Président de la Région en charge des relations internationales, européennes et de la coopération décentralisée, mais aussi élu régional Lot et Garonnais, a rappelé que le « 47 » avait besoin d'une perspective claire et rapidement accessible, mais que celle-ci restait à construire à partir de schémas de pensées renouvelés.

II - PROBLEMATIQUES ET ENJEUX, PERSPECTIVES D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES

II – 1 - INTRODUCTION SUR LA METHODE ET LES PRINCIPES :

- **Trois réflexions préalables :**
 - **Une réflexion prospective : ne veut pas dire que l'on est déconnecté du réel, au contraire, il s'agit d'anticiper sur ce que nous connaissons pas encore en fonction de ce que nous VOULONS...nous entreprenons une démarche de lucidité et de volonté, le SRADDT n'est ni un ensemble de prévisions, ni de prédictions.**
 - **Un exercice de questionnement : nous nous proposons ici, avant tout, de poser les bonnes questions, celles qui nous semblent les plus importantes, les plus convergentes, les plus partagées pour l'avenir...nous ne saurions apporter de bonnes réponses à de mauvaises questions.**
 - **Un projet de région : c'est un projet pour tout le monde. C'est un projet pour la collectivité, c'est une vision du monde, appliquée à l'Aquitaine et aux Aquitains...Ce projet est porté par le Conseil Régional, mais concerne et implique tous les acteurs, territoires et citoyens de la région...**

- **Une valeur primordiale et centrale : la personne au centre de la démarche... cet exercice de réflexion prospective, volontariste, partagé, a un but, et un seul : in fine, que l'on vive mieux en Aquitaine... c'est remettre l'homme, les êtres humains, dans leurs dimensions personnelles au cœur de toutes nos préoccupations.**

- **Des principes :**
 - **L'équilibre et l'équité du territoire.**
 - **Le développement durable dans ses 3 dimensions, économique, environnementale et sociale.**
 - **Le sens des responsabilités collectives.**
 - **Le volontarisme des collectivités.**
 - **Le progrès régional pour TOUS.**

II – 2 - Les 6 problématiques ou enjeux proposés par LDA :

A/ 1^{er} enjeu « Le fait urbain et métropolitain ».

- **Des constats tendanciels :**
 - A l'échelle de l'Europe, l'Aquitaine fait partie des régions à faible densité d'urbanisation et de présence de grandes villes.
 - L'Aquitaine dispose d'une armature urbaine de qualité, un réseau de grandes villes et de villes moyennes, dans une logique de structuration de l'espace, sur le long terme.
 - L'Aquitaine n'est pas une région aussi urbanisée que la moyenne des régions françaises, elle demeure plus rurale que d'autres régions ; néanmoins l'urbanisation s'y accroît.

- **Questions :**
 - La métropole et le fait métropolitain, qui ne se définit pas par la taille, mais par des fonctions et des services...il y a des très grandes villes en Europe qui ne sont pas des métropoles...étymologiquement métropole (métros et polis) signifie la « ville mère »...il n'est pas, en Europe, de grande région qui ne s'appuie sur un fait métropolitain majeur...Dans la région Aquitaine, ce fait métropolitain, cette concentration de fonctions de développement, peuvent-ils être imaginés en réseaux, compte tenu de l'armature urbaine ?
 - La maîtrise du péri urbain parce que l'essentiel de la croissance urbaine s'opère essentiellement autour de l'agglomération bordelaise, de celle de Bayonne et de Pau.
 - « Par delà l'urbain et le rural ? », cette opposition est sans doute inscrite dans les mentalités collectives, dans l'historicité, dans le patrimoine culturel. Néanmoins 90 à 95% des personnes vivant en 2020 dans votre région auront vraisemblablement des modes de vie convergents, sinon identiques...qu'ils habitent en milieu urbain ou rural.

B/ 2^{ème} enjeu « Les échanges et la logistique ».

B - 1. Les échanges.

▪ Des constats tendanciels :

- Les grands courants d'échanges en Europe se déplacent progressivement vers l'Est de l'Europe et sont organisés en fonction de la densité des grandes métropoles et agglomérations.
- Il existe un autre courant d'échanges le long de la façade Atlantique, courant d'échanges majeur entre la péninsule Ibérique et l'Europe du Nord, en croissance régulière. L'Aquitaine est située au centre de celui-ci.
- Avec un accroissement d'environ 10% par an, du trafic transitant par la région, on arrive à une saturation de certains axes.

▪ Questions :

Une vocation ? L'Aquitaine doit-elle gérer simplement, au mieux, les nuisances, les reports de trafic, adapter l'inter-modalité, à un processus inéluctable qu'elle ne génère pas, ou bien peut-elle, comme d'autres régions de France (Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais) développer cette vocation de « métier régional de la logistique » ? (définie comme l'ensemble des moyens permettant d'acheminer d'un point à l'autre du monde, des biens et des services dans le meilleur temps et au meilleur coût).

B - 2. La logistique.

▪ Des constats tendanciels :

- L'augmentation du coût des produits pétroliers, la raréfaction des ressources, l'importance des coûts énergétiques.
- Le besoin croissant de mobilité des personnes pour l'emploi, la formation, la culture et les loisirs...
- La prise en compte des contraintes environnementales.

▪ Questions :

Un plan de déplacement régional dont l'objectif serait de relier au mieux, à terme, sur 15 ans toutes les parties du territoire, éviter l'accroissement des déséquilibres, intensifier les transports publics, coordonner les diverses organisations de transports, régionales et locales, favoriser l'accès aux services, particulièrement pour les catégories défavorisées ?

C/ 3^{ème} enjeu : Le développement de richesses économiques et sociales.

▪ Des constats tendanciels :

- La part plus importante qu'ailleurs de l'agriculture dans la valeur ajoutée régionale (1^{er} rang national pour la valeur ajoutée agricole).
- L'Aquitaine est la troisième région en France pour la création d'entreprises.
- Les 4 pôles de compétitivité.
- L'Aquitaine est la première région française pour l'effort en matière de recherche par le Conseil Régional.
- La recherche publique occupe 4 850 personnes, soit le septième rang national, cinquième rang national pour la recherche privée (6 400 personnes), ce qui ne tient pas compte de la recherche militaire. Avec le secteur militaro-industriel, le chiffre pourrait être porté alors à 15 000 personnes.
- Des disparités territoriales en matière de potentialités de développement.
- Des inégalités assez fortes, en matière de revenu moyen par foyer fiscal (imposable et non-imposable). Les zones où le revenu mensuel est le plus élevé, se localisent globalement autour de Pau, Bayonne, Biarritz et dans la grande couronne de l'agglomération Bordelaise.
- L'Aquitaine présente une proportion de valeur ajoutée, plus forte dans l'agriculture que la moyenne des régions françaises, une industrie moins représentée, et un tertiaire à peu près équivalent.

▪ Questions :

- La mondialisation : peut-on et comment faire face, s'adapter avec ses propres forces à la mondialisation ?
- Les économies émergentes : à 15 ans on peut imaginer des formes de renouvellement de développement économique plus alternatifs, émergents, plus discrets qu'aujourd'hui, dont la localisation, les masses, les seuils critiques, ne seront pas forcément les mêmes que celles en termes desquels nous raisonnons encore aujourd'hui, ce qui demande un effort d'imagination en terme de renouvellement de notre pensée économique.
- Intensifier la connaissance, l'innovation.
- Développer les économies locales.

- Valoriser les potentiels humains dans les territoires, traiter les disparités de traitement par des modes de compréhension plus subtiles que « zone favorisée » et « zone défavorisée ».

D/ 4^{ème} enjeu : Le développement personnel et social.

▪ **Des constats tendanciels :**

- Le taux de chômage, comme partout en France, toujours plus fort dans les zones qui ont une certaine attractivité, des disparités de traitement entre les territoires.
- Sur le logement, un phénomène de concentration, autour du bassin d'Arcachon, d'une partie de l'agglomération Bordelaise et du Sud Ouest de votre région, tangentiellement aux autres régions voisines, de l'autre côté de la frontière.
- Sur les migrations domicile/travail : presque toute la région, finit plus ou moins par être concernée dans des espaces qui dépassent souvent les territoires institutionnels classiques, et à l'intérieur desquels les individus vivent une extension des espaces de vie, une mobilité croissante des personnes, progressivement, la couverture quasi totale ou en tout cas en grande partie du territoire régional, par cette imbrication lieu de travail/lieu de domicile.
- La pyramide des âges : les classes d'âge supérieures à 50 ans seront très nettement excédentaires par rapport à la situation d'aujourd'hui en 2020, phénomène plus marqué que dans le reste de la France.

▪ **Questions :**

- La formation tout au long de la vie : la région sera peut-être le meilleur des espaces pour que l'on puisse à la fois vivre ses itinéraires de vie active, changer parfois de localisation, changer ses modes de fonctionnement, dans ses rapports au domicile, à l'emploi, sans toutefois s'expatrier, donc « changer sa vie sans être obligé de changer de vie ».
- Une Charte régionale de l'habitat.
- Le maillage des services publics et de proximité.
- Les outils autour de la maîtrise foncière, indispensables pour corriger les concentrations excessives, les difficultés d'accès au logement, l'allongement des distances domicile/travail, les inégalités du cadre de vie et les ségrégations sociales.

E/ 5^{ème} enjeu : La préservation et la qualité des espaces.

- **Des constats tendanciels :**
 - L'Aquitaine, n'est-elle pas une sorte de jardin, à l'intérieur duquel se trouve un certain nombre de villes et d'agglomérations ?
 - Une problématique très sensible en Aquitaine à cause de la quantité et la qualité d'espaces naturels, de la relative faible densité et d'un attachement culturel et patrimonial fort à l'environnement.
 - La préoccupation croissante pour le développement durable.
 - Des inégalités et des inéquités fortes entre territoires.
 - Une image favorable tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région.
 - De l'espace disponible, à double tranchant : confort et consommation excessive.
 - Une offre culturelle à améliorer régionalement.
 - Des insuffisances de déplacement collectif.

- **Questions :**
 - Quelles représentations des personnes de leur quotidien à 20 ans ?
 - La formation tout au long de la vie.
 - Le logement décent et accessible pour tous.
 - La mobilité voulue et non subie.
 - Le développement des attentes en matière de cadre de vie, de services à la personne, de relations intergénérationnelles, d'écologie urbaine, de mixité et de lutte contre toutes les discriminations.
 - Une politique de grands sites.
 - Les outils de maîtrise foncière.
 - La revitalisation des espaces à faible densité.

F/ 6^{ème} enjeu : L'action publique et les territoires.

- **Des constats tendanciels : le « mille-feuilles » institutionnel, la spécificité française :**
 - La France est le pays du monde qui connaît le plus d'échelons institutionnels et administratifs.
 - Communes, cantons, intercommunalités, communautés de communes, départements, agglomérations, communautés d'agglomérations, Régions, Etat ...

- **Questions :**
 - L'avantage de disposer de nombreux leviers ou les inconvénients de lisibilité, de l'empilement des décisions, de la dispersion des fonds ?
 - La région est-elle considérée par vous, par nous, par tout le monde comme l'échelon pertinent de cohérence, un échelon de cohérence des politiques territoriales ?
 - A partir de quand, passons nous d'un niveau local à un niveau régional pour focaliser et rassembler des moyens significatifs ? Qu'est-ce qu'un projet d'intérêt régional ?

III – 3 DESS(E)INS POUR L'AQUITAINE ?

LE DESSIN MOSAÏQUE

○ **Des avantages.**

Ce dessin existe depuis des siècles dans nos territoires occidentaux en Europe. La tendance normale de l'être humain, en collectivité, est de s'enfermer dans des territoires, d'y établir des limites, des frontières, des péages, c'est-à-dire, globalement à parcelliser, pour se sécuriser, parcourir l'espace qu'il a l'habitude de parcourir et ainsi en prendre et garder possession. Ce territoire mosaïque, c'est la somme des mille feuilles. Il a beaucoup d'avantages dont celui de s'appuyer sur des solidarités locales pour une grande efficacité de projets tangibles, de se situer dans la proximité. Dans une région comme l'Aquitaine, très sensible à la tradition et aux cultures, il peut provoquer et parfaire une certaine citoyenneté immédiate de rapports naturels et constants entre l'élu et ses administrés.

○ **Des inconvénients.**

- ✓ Faible prise en compte de ce qui peut relever des échanges et de l'extérieur.
- ✓ Une vision assez cloisonnée dans un monde interactif où s'exacerbent les relations inter-territoriales, les nouvelles technologies.
- ✓ Faible potentialité de la réduction des déséquilibres car peu de réciprocité.
- ✓ Appauvrissement du fait régional au profit de l'ordre dispersé.
- ✓ Importance des forces centrifuges qui pèsent sur les territoires.
- ✓ Impossibilité d'affronter les grands enjeux à 2020 comme la logistique, la métropolisation, l'ouverture et les échanges internationaux.

LE DESSIN HIERARCHISE

○ Des avantages.

Il s'agit d'un modèle que nous connaissons et qui est exemplaire de développement économique : c'est Milan et la Lombardie, Barcelone et la Catalogne, Valence et sa région, Turin et le Piémont...Paris et la France.... Il permet des économies d'échelle, en matière de services, vers la concentration, le rassemblement, la proximité des grands équipements, des services supérieurs et services moteurs, et des infrastructures ..., ses résultats économiques sont efficaces, si le résultat, c'est, la valeur ajoutée, les économies d'échelle, la capacité à attirer des activités : c'est une vision prioritaire de compétitivité.

○ Des inconvénients.

- ✓ Le corollaire, une extension des agglomérations.
- ✓ Des déséquilibres territoriaux accentués.
- ✓ Une partie de l'Aquitaine fonctionnant en mosaïque et une autre partie fonctionnant en hiérarchisé (c'est peut être ce qui se passe en ce moment).
- ✓ L'étalement urbain et la question foncière.
- ✓ L'économique primordial au détriment du social.
- ✓ Des handicaps pour le développement durable et des périls environnementaux.
- ✓ Une relative indifférence à l'égard des cultures.

LE DESSIN DE L'AQUITAINE EN RESEAUX

○ Des avantages.

- ✓ Fondé sur la proximité, sur les réseaux, sur les partenariats, sur l'interactivité.
- ✓ Respectueuse du développement durable.
- ✓ Diminue l'effet de concentration tout en n'interdisant pas des services moteurs de type métropolitains et s'appuie sur la personnalité des territoires.
- ✓ Scénario de l'armature urbaine, consistant effectivement à avoir une vision équilibrée et équilibrante, des services de proximité, des fonctions de centralités, des rapports villes moyennes – petites villes, petites villes – territoires.
- ✓ Des références : l'Europe du nord, l'Emilie Romagne en Italie, Rhône-Alpes....

- ✓ Adapte l'action publique à la modernité, comme les entreprises, les individus, les groupes sociaux, préfigure et anticipe les technologies du futur...
 - ✓ Décloisonne les enfermements administratifs et territoriaux.
 - ✓ Facilite l'ouverture des esprits et la mixité.
- Des inconvénients.
 - ✓ La difficulté à se projeter à long terme.
 - ✓ L'acceptation de logiques de « rupture ».
 - ✓ Les pratiques traditionnelles de l'action publique.

IV – LES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS AU DEBAT

La présentation des 6 enjeux et plus particulièrement celui de l'économie et de la création de richesses, ont été suivis d'échanges, questions, expression d'attentes riches par leur diversité. Nous en avons extrait ci-dessous les principaux enseignements, enjeu par enjeu.

- L'enjeu urbain :

Deux points de vue, souvent opposés ont été développés au cours de ces travaux. Pour le premier, l'accent a été mis sur la particularité du Lot-et-Garonne (que nous nommerons par le chiffre 47), au regard de son identité et de sa position géographique. Si l'urbain a été bien sûr été évoqué comme « lieu où s'organise le développement », les habitants du 47 se reconnaissent bien entendu dans leurs villes mais surtout dans leurs petites villes et dans leur ruralité. Il existe, en Aquitaine, trois pôles à vocation métropolitaine, que sont l'agglomération Bordelaise, le Bayonne-Anglet-Biarritz (BAB) et l'agglomération paloise et il ne faut pas oublier pour autant les autres agglomérations régionales car « ici 30% des jeunes de l'agglomération d'Agen sont sans travail ».

En contrepoint de ces constats sur l'urbain, nombreuses interventions ont résolument mis l'accent sur le rural. « Il faut éviter qu'un certain nombre de zones deviennent progressivement, à travers le tourisme, des réserves d'autochtones, il faut réserver à la ruralité, une attention particulière ». Ici, il est attendu que le rééquilibrage se fasse par des péréquations fiscales.

La place que prendra le 47 dans l'Aquitaine se fera par la bonne valorisation de sa position de « charnière entre Midi-Pyrénées et Aquitaine » ou de centre d'un triangle « Bordeaux, Toulouse, BAB ».

Un autre positionnement a été développé. Il reposera sur deux atouts : celui d'un fait urbain central en 47 qui reste à structurer autour d'Agen-Villeneuve et d'une nouvelle structuration des pays, trop modeste et peu lisible. L'identité du 47 est à construire, sa ruralité doit être reprise dans des alliances de projet entre « territoires ruraux et agglomérations », en dépassant les antagonismes actuels entre ville et campagne, par la mise en place de dispositifs opérationnels. Ces positions ont été les vrais points de tension d'un débat qui par ailleurs s'est déroulé dans un climat d'écoute et de respect. Nous en retiendrons l'idée que le « 47 » est présenté par un courant d'opinions comme un bloc rural à aborder de façon « globale » quand d'autres s'intéressent plutôt aux dynamiques qui pourraient être à l'œuvre autour d'une approche par sous-ensembles distincts et lisibles, acceptant l'émergence d'un fait urbain « volontariste ». Pour le moins, il y a plutôt convergence des deux familles d'interventions pour souligner d'une part, la difficulté du positionnement actuel du 47 dans une région Aquitaine par trop déséquilibrée et d'autre part, l'existence « de limites géographiques intangibles qui ne changeront pas à moins qu'il y ait bouleversement ou catastrophe ».

- L'enjeu échanges et logistique :

Il a été question des infrastructures routières « nécessaires au désenclavement de l'Est du département mais aussi à l'alternative Nord Ouest par la D933, prolongement d'un axe Paris, Mont-de-Marsan, Hendaye. Il est attendu une meilleure prise en compte de cette desserte de proximité à forte potentialité de trafic. Par ailleurs, il a aussi été question de la traversée des Pyrénées qui pourrait être une opportunité pour le 47. Mais, c'est aussi en « bénéficiant du minimum vital » dans l'accès aux infrastructures de transport et d'échange (haut débit, téléphone mobile), pour toute la population, qu'il y aura développement ; des territoires comme le Fumelois et le pays du Villeneuvois, restant encore à près d'une heure d'accès à l'autoroute et au ferroviaire.

- L'enjeu de la création de richesses économiques et sociales :

La question de cet enjeu a montré un réel besoin d'informations et de connaissances pour éclairer les politiques économiques locales. Le sentiment qui se dégage est celui d'un pilotage à court terme autour d'initiatives dispersées, sans vision partagée, alors qu'il serait utile de disposer de repères communs. La bonne attractivité de l'Aquitaine pour les particuliers, est insuffisante, dans les zones rurales, pour les entrepreneurs extérieurs qui n'y trouvent pas encore la qualité de services nécessaire à leur fonctionnement.

Aussi a-t-il été rappelé l'importance d'une mise à niveau des équipements de communication matériels et immatériels pour attirer et retenir les décideurs.

Il est apparu nécessaire de renforcer les outils de la société de la connaissance au service des entrepreneurs (innovation, circulation, transfert technologique, financement du capital risque), mais les débats ont montré que lorsque ceux-ci étaient déjà en place, ils n'étaient pas forcément connus des publics concernés. Une piste de travail se dégage là sur les rapprochements à faire entre l'offre régionale en matière de services supérieurs aux entreprises (Agence de développement industriel, agence pour l'innovation, Agropôle, ...), et les acteurs locaux en appui au développement des entreprises.

Le vieillissement de la population a été abordé sous l'angle des opportunités. Il est créateur de gisement d'emplois de services qui sont encore insuffisants et qui pour nombre d'entre eux (santé, sécurité, habitat), passeront par une intervention publique, pour faire émerger l'offre la mieux adaptée aux besoins des populations concernées mais aussi aux enjeux de l'aménagement du territoire.

Le vieillissement des chefs d'entreprise doit conduire à la mise en place de dispositifs adaptés permettant de conserver la compétitivité de l'entreprise pour assurer une reprise qui mérite d'être organisée en impliquant la collectivité publique.

L'intégration des jeunes au monde du travail pose de nombreux problèmes : le taux de chômage des jeunes sur Agen est élevé et les dispositifs publics en place sont démunis pour accompagner le retour à l'emploi. Une forme de désarroi semble se dégager de cette situation dont on ne voit pas les sorties possibles. Ceci renvoie à un besoin de réflexion plus approfondie sur les gisements d'emplois à moyen terme, les potentialités liées aux économies de proximité à forte capacité de développement, et sur l'accompagnement des initiatives (coopérative d'emploi, société de portage, sécurisation des parcours professionnels, valorisation des compétences) et, bien sûr, la nécessité de revoir la notion de bassins d'emplois. Ici a été souligné la nécessité de repenser les conditions de mobilité pour les chômeurs, leur permettant d'élargir de façon progressive leurs recherches aux autres bassins d'emplois régionaux plus porteurs (changer sa vie sans changer de vie).

Mais les dynamiques locales sont aussi à renforcer dans un travail en réseau en agglomérations à l'échelle de l'Aquitaine, sachant associer par ailleurs les grands groupes « comme locomotives du développement des PME ». Cette pratique du réseau régional doit être organisée pour assurer les transferts de technologie. Les pôles de compétitivité devraient y répondre.

Les débats sur la question du développement personnel et social ont principalement tourné autour de la question du vieillissement et des services en milieu rural. Plus que toute autre question, la santé face au vieillissement est apparue comme devant être traitée à d'autres échelles que celles habituellement retenues (communes, communautés de communes). Ici, le dépassement de l'opposition « urbain-rural » est nécessaire. Il a été souhaité que le SRADDT poursuive la réflexion sur des pôles de santé, regroupement par habitat, mobilité, santé pour personnes âgées à développer sur l'ensemble de l'Aquitaine.

Dans un département où la pression urbaine et foncière reste supportable, où l'agriculture joue son rôle d'entretien de l'espace, la qualité de la préservation et de la qualité des espaces n'a pas été abordée.

- L'enjeu de la création de l'action publique :

Des attentes, nombreuses, ont été exprimées pour une réflexion sur l'organisation publique. « Qui ne dit pas que demain les Régions auront encore plus de pouvoir, comme cela se passe en Allemagne ou dans d'autres pays européens ? Qui ne dit pas qu'elles pourront se rassembler ? ». Cette montée en puissance de la Région n'est pas forcément attendue par tous, mais elle reste effectivement une perspective forte pour l'Aquitaine 2020, qui s'accompagne d'un souhait de faire évoluer l'organisation des Pays. Ici est posée la question des territoires de projet qui ne peuvent pas être confondus avec les seuls périmètres administratifs existants. Le Pays est apparu comme un dispositif souple et adapté aux logiques de projets quand pour d'autres, il est important de travailler des outils permettant de porter des projets communs à plusieurs territoires.

